

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE « SOMOCER »

SIEGE SOCIAL : Menzel El Hayet 5033 – Zaremdine – Monastir – Tunisie

Mesdames et Messieurs les Actionnaires minoritaires de la Société Moderne de Céramique SOMOCER sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le 26 février 2026 à 10h00 aux bureaux de la société sis à L'avenue de la Bourse Immeuble saphir Bloc B N° B21 les berges du lac 2 – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Election d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour un mandat de trois années (2025, 2026 et 2027) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 sont mises à la disposition des Actionnaires minoritaires au siège social de la société sis à Menzel El Hayet-Zaremdine-Monastir-Tunisie.

NB : Est considéré comme Actionnaires minoritaire, tout actionnaire détenant individuellement ne dépassant pas 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.